

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

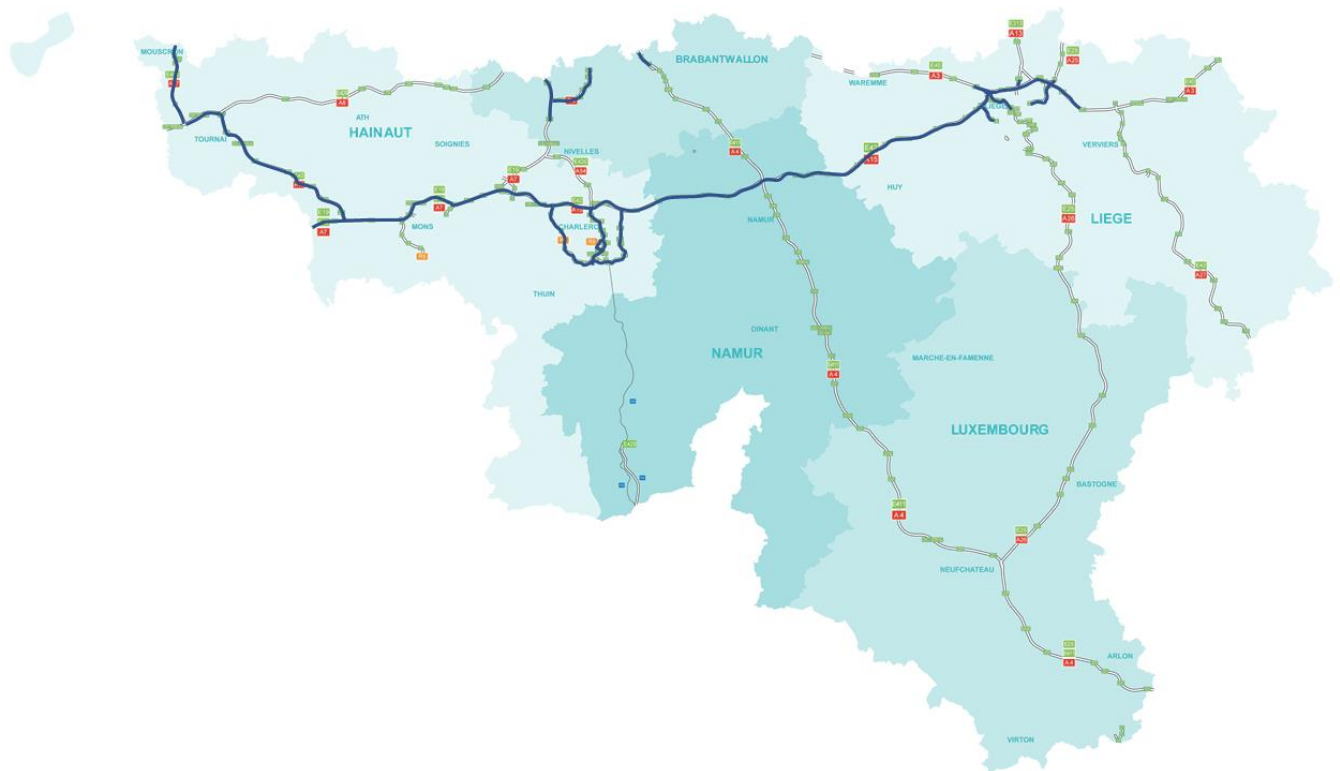
Alerte SMOG :

Vitesse maximale limitée à 90 km/h sur certains grands axes ce vendredi et ce samedi

24 mars 2022

Suite à un pic de pollution aux particules fines, les plans d'actions régionaux sont activés à partir ce vendredi 25 mars et ce samedi 26 mars. Au niveau du réseau (auto)routier wallon, cela signifie concrètement que la vitesse maximale sera diminuée à 90 km/h sur de nombreuses portions.

CARTE DES AXES CONCERNES



LISTE DES AXES CONCERNES

Axe complet
A503
A604
E42/A15
E42-E19/A7 (entre la frontière française et Bois d'Haine)
E42/A16
E403/A17
R0 (Région wallonne)
R3

Axe	Tronçon
A54/E420	Entre l'échangeur de Thiméon et l'échangeur de Charleroi
A602	Entre l'échangeur de Loncin et l'échangeur de Burenville
E19/A7	Entre Nivelles et le R0
E25/A25	Entre l'échangeur de Cherratte et l'échangeur de Coronmeuse
E40/A3	Entre l'échangeur de Loncin et l'échangeur de Herve
E42/A8	Entre l'échangeur de Marquain et l'échangeur de Tournai Kain
E313/A13	Entre l'échangeur de Boirs et l'échangeur de Vottem
E411/A4	Entre Bierges et la frontière avec la Flandre

Lien vers le communiqué de la Cellule Interrégionale de l'Environnement (CELINE) : [Smogalerte-FR-240322 – Français \(irceline.be\)](#)

Lien vers des informations générales reprises sur [trafiroutes.wallonie.be](#) : [Trafiroutes \(wallonie.be\)](#)

Contacts médias :

- Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org
- Serge TOUSSAINT | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 477 77 27 25 | serge.rene.toussaint@spw.wallonie.be